

90^e EDITION



RALLYE MONTE-CARLO

17-23 JAN. 2022



**IT
ALL
STARTS
HERE!**
TOUT COMMENCE ICI!



#RallyeMonteCarlo



© ACM Sport & Marketing - (France)

RALLYE GUIDE 1



L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF OUR ACTIONS



Privilégiez le
covoiturage et les
transports non
polluants

Focus on carpooling and clean transportation



N'allumez pas de
barbecue ou de
feu de forêt

Don't start a barbecue or forest fire



Économisez l'eau

Save water



Triez vos déchets
et utilisez des
poubelles

Recycle your waste and use garbage bins



Respectez les
Riverains et leur
environnement

Respect the Residents and their Environment



Adoptez une
attitude
ÉcoResponsable

Adopt an eco-responsible attitude

Ensemble engageons nous pour demain !

Together let's commit for the future !





90^e RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

17 - 23 JANVIER 2022

Organisé par
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de
LEURS ALTESSES SERENISSIMES
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien
DU GOUVERNEMENT PRINCIER
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2022



Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement.



SOMMAIRE

1. PRESENTATION	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION	7
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER	8
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS	12
5. PARC D'ASSISTANCE.....	14
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR.....	15
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES	15
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	15
9. HELICOPTERES	15
10. MODALITES D'ACCUEIL	16
11. HOTELS.....	16
12. RECONNAISSANCES	17
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE	17
14. MISE AU POINT.....	17
15. PROCEDURE DE DEPART	17
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	17
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	17
18. MEDIAS.....	17
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE	19
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES	19
21. COVID-19.....	19



1. PRESENTATION

Chers Amis,

2022 marquera le renouveau du Rallye Monte-Carlo pour sa 90^e édition.

Retour en Principauté donc pour le parc d'assistance de notre épreuve hivernale qui se situera sur les quais du port de Monaco et ses épreuves spéciales qui se dérouleront seulement sur les deux départements français des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence.

Ces nouveautés ne sont pas les seules puisque les voitures WRC des Constructeurs (Ford, Hyundai, Toyota) seront pour la première fois des voitures hybrides, équipées d'une batterie complémentaire de 100 kW (136 ch), permettant de rouler en mode purement électrique et d'apporter un surcroît de puissance pendant les épreuves spéciales. Une autre révolution, après l'électrification, se situe dans le réservoir avec l'utilisation, pour la première fois aussi dans les voitures du Championnat du Monde des Rallyes, de carburant synthétique fourni par le distributeur exclusif de la FIA, la société P1 Fuels.

En dehors de ces nouveautés techniques, le parcours va aussi connaître des adaptations dues à ce recentrage sur la Principauté : la Cérémonie de Départ aura lieu sur la Place du Casino le jeudi 20 janvier à partir de 18h45 et précèdera deux épreuves spéciales de nuit entre Vésubie et Bévéra, avec « Luceram / Col Saint-Roch / Lantosque » et « La Bollène-Vésubie / Col de Turini / Moulinet » épreuves traditionnelles qui représentent une quarantaine de kilomètres.

Le vendredi 21 janvier, les concurrents se dirigeront plus au Nord des Alpes-Maritimes avec trois épreuves spéciales se déroulant entre Var et Tinée le matin, suivi d'un deuxième passage dans l'après-midi, entrecoupé d'un parc de regroupement et d'un changement de pneumatiques à Puget-Théniers. « Roure / Beuil », « Pierlas / Ilonse », « La Tour-sur-Tinée / Utelle », totalisent chacune une vingtaine de kilomètres, ce qui fera de ce vendredi la journée la plus chargée du Rallye avec 120 km d'ES.

Le samedi 22 janvier, il faudra aller jusqu'à Digne-les-Bains et accomplir ce jour-là également trois épreuves, dont seules deux seront reprises l'après-midi. Nous retrouverons le Col de la Colle Saint-Michel entre Le Fugeret et Thorame-Haute pour débiter la journée. Nous passerons ensuite par Saint-Jeannet jusqu'à Malijai, et enfin, atteindrons Sisteron pour grimper jusqu'à Saint-Geniez et descendre à Thoard dans une version raccourcie de cette longue épreuve mythique. Retour sur Digne-les-Bains avec parc de regroupement et changement de pneumatiques, et descente sur Monaco sans renouveler le passage de la Colle Saint-Michel. Moins d'une centaine de kilomètres sera accomplie ce jour.

Le dimanche 23 janvier, deux fois deux épreuves resteront à disputer, sans passage par le parc d'assistance, ni changement de pneumatiques après le départ de Monaco. Il s'agira de « La Penne / Collongues », par Saint-Antonin et « Briançonnet / Entrevaux », (comme lors de la précédente édition), qui fera office de Power Stage et déterminera peut-être le vainqueur final de cette 90^e édition.



Dernière nouveauté : la Remise des Prix aura lieu exceptionnellement sur la Place du Casino d'où les voitures seront parties et nous nous retrouverons à partir de 16 heures pour fêter tous ceux qui auront bravé les difficultés pour rentrer finalement en Principauté.

La crise sanitaire, qui n'est pas encore terminée, pourrait entraîner encore des restrictions d'accès, mais nous souhaitons cependant retrouver les spectateurs au plus vite aux abords des épreuves spéciales dans les zones qui leur seront dédiées.

Christian TORNATORE
Commissaire Général



2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1^{er} - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - Fax : +377 93 25 80 08

E-mail : rallye@acm.mc - Site Internet : www.acm.mc

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Principaux contacts :

Commissaire Général	M. Christian TORNATORE	+377 93 15 26 00	ctornatore@acm.mc
Directeur de Course	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	apallanca@acm.mc
Directeurs de Course Adjoints	M. Christian TORNATORE M. Christophe ALLGEYER M. Jacques ROSSI M. Cyril VADA M. Jean-Marie CONTERNO M. Jean-Michel MATAS M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 00	rallye@acm.mc
Secrétaire du Rallye Responsable Environnement	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15	mkraemer@acm.mc
Chargés des Relations avec les Concurrents	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Giorgio STIRANO M. Alexandre PASTA		rallye@acm.mc
Responsable Communication et Médias	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	rmicoud@acm.mc
Directeur de la Sécurité Médecin Chef	Dr Robert SCARLOT	+ 377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Sécurité	M. Jean-Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 44 +33 6 07 93 79 48	jlvielleville@acm.mc
Secrétaire Sécurité et Médical	Mlle Ana-Rita RIBEIRO	+377 93 15 26 73	medical@acm.mc
Responsable Logistique	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	rpugliese@acm.mc
Responsable du Parc d'Assistance	M. Christophe GORY	+33 7 87 00 94 42	parcrallye@gmail.com



2.2 Coordonnées du QG du rallye et horaires d'ouverture (Voir Règlement Particulier)

2.3 Coordonnées Centre Média

Salle d'Exposition - 4 Quai Antoine 1^{er} - 98000 MONACO

Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD Tél : +377 93 15 26 31 Mob : +33 6 07 93 79 51	Déléguée Médias FIA Mme Vera DUSSAUSAYE Tél : +41 22 544 45 48 Mob : +41 78 978 96 99
---	--

3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

3.1 Programme avant la semaine du rallye

Mercredi 17 novembre 2021
Publication du Règlement Particulier Ouverture des engagements
Vendredi 17 décembre 2021
Publication du Rallye Guide 2 Clôture des engagements
Lundi 10 janvier 2022
Publication de la liste des engagés

3.2 Programme durant la semaine du rallye

Jeudi 13 janvier 2022		
08h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance aux constructeurs	MONACO – Port Hercule
Samedi 15 janvier 2022		
08h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance à tous les concurrents	MONACO – Port Hercule
Lundi 17 janvier 2022		
06h00 - 14h00	Vérifications administratives, distribution du matériel aux concurrents (autocollants, plaques)	MONACO – Centre Média
	Distribution du matériel de reconnaissances et du système de suivi des voitures de reconnaissances	



TBA	Reconnaitances	Voir Art. 12
14h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
Mardi 18 janvier 2022		
TBA	Reconnaitances	Voir Art. 12
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
Mercredi 19 janvier 2022		
TBA	Reconnaitances	Voir Art. 12
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	MONACO - Centre Média
09h00 - 24h00	Vérifications techniques pour les P1 non-engagés par un constructeur, P2, P3, RGT et non-prioritaires (sur convocation)	MONACO - Service du Contrôle Technique
TBA	Réunion des équipages des voitures de sécurité ACM	TBA
TBA	Briefing des directeurs d'écuries (Constructeurs uniquement)	TBA
TBA	Pour tous les pilotes et copilotes : briefing obligatoire d'information et d'utilisation du système de suivi de sécurité fourni par « Status Awareness Systems »	Video Conference
Jeudi 20 janvier 2022		
08h00 - 12h00	Vérifications techniques pour les constructeurs (un horaire détaillé sera communiqué)	MONACO - Parc d'Assistance
08h00 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
08h00 - 21h00	Ouverture du Centre d'Accréditation	MONACO - Centre Média
14h00	Conférence de presse FIA	MONACO - Centre Média
14h30	Publication de la liste de départ de la Section 1	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel
TBA	Réunion du Corps Médical	TBA



15h00	Rencontre avec les équipages/Team Principals	MONACO – Parc d'assistance
15h15	Rencontre avec les équipages/Pilotes	MONACO – Parc d'assistance
15h30 / 16h00	Séance d'autographes des équipages	MONACO – Parc d'Assistance
TBA	Réunion des pilotes d'hélicoptères	TBA
18h00	Photo officielle des voitures WRC	MONACO – Place du Casino
18h15	Photo officielle des pilotes WRC	MONACO – Place du Casino
18h45	Départ du Jour 1 « MONACO - MONACO »	MONACO – Place du Casino
20h18	ES 1 « LUCERAM / LANTOSQUE »	
21h31	ES 2 « LA-BOLLENE-VESUBIE / MOULINET »	
Approximativement à 23h30	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO – Quai Albert 1 ^{er}
00h19	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO – Quai Rainier III
Vendredi 21 janvier 2022		
02h00	Publication de la liste de départ de la Section 2	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel
07h00 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO – Centre Média
07h03	Départ du Jour 2 « MONACO - MONACO »	MONACO – Quai Rainier III
09h14	ES 3 « ROURE / BEUIL » 1	
10h02	ES 4 « PIERLAS / ILONSE » 1	
11h00	ES 5 « LA TOUR-SUR-TINEE / UTELLE » 1	
14h43	ES 6 « ROURE / BEUIL » 2	
15h31	ES 7 « PIERLAS / ILONSE » 2	
16h29	ES 8 « LA TOUR-SUR-TINEE / UTELLE » 2	
19h12	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO – Quai Rainier III
Approximativement à 19h30	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO – Parc d'Assistance
21h30	Publication de la liste de départ de la Section 4	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel



Samedi 22 janvier 2021		
05h45 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
05h56	Départ du Jour 3 « MONACO - MONACO »	MONACO - Quai Rainier III
08h17	ES 9 « LE FUGERET / THORAME-HAUTE »	
10h08	ES 10 « SAINT-JEANNET / MALIJAI » 1	
11h16	ES 11 « SAINT-GENIEZ / THOARD » 1	
14h08	ES 12 « SAINT-JEANNET / MALIJAI » 2	
15h16	ES 13 « SAINT-GENIEZ / THOARD » 2	
19h54	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III
Approximativement à 20h15	Rencontre avec les équipages (Top 3)	MONACO - Parc d'Assistance
22h00	Publication de la liste de départ de la Section 6	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel
Dimanche 23 janvier 2022		
06h30 - jusqu'au départ du dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	MONACO - Centre Média
06h39	Départ du Jour 4 « MONACO - MONACO »	MONACO - Quai Rainier III
08h45	ES 14 « LA PENNE / COLLONGUES » 1	
10h08	ES 15 « BRIANCONNET / ENTREVAUX » 1	
10h55	ES 16 « LA PENNE / COLLONGUES » 2	
12h18	ES 17 « BRIANCONNET / ENTREVAUX » 2 (Power Stage)	
	Parc Fermé ENTREE (Pointage en avance autorisé)	MONACO - Quai Rainier III
15h00	Cérémonie de remise des prix	MONACO - Place du Casino
16h00	Vérifications techniques finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
16h00	Conférence de presse FIA	TBA
17h00	Publication du classement final provisoire	Tableau d'Affichage Officiel Virtuel
20h30	Dîner de gala	MONACO - Sporting Monte-Carlo



4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

4.1 Titres pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs

Championnat WRC 2 FIA pour Pilotes et Copilotes

Championnat WRC 2 FIA pour Equipes

Championnat WRC 3 FIA pour Pilotes et Copilotes

Coupe RGT FIA pour Pilotes et Copilotes

4.2 Procédure d'engagement

Tout pilote RGT ou non-prioritaire désirant participer au « 90^e Rallye Automobile Monte-Carlo 2022 » doit remplir le formulaire d'engagement en ligne disponible sur le site internet de l'ACM et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 17 décembre 2021 - 24h00**.

Les constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC 2 et WRC 3, doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA disponible sur le site internet de la FIA.

Par l'envoi du formulaire électronique, le concurrent s'engage à respecter la réglementation de l'épreuve, ainsi que les prescriptions de l'Art. 22.5 du RS CMR FIA 2022. Les concurrents signeront le formulaire d'engagement lors des vérifications administratives.

Si un concurrent ne peut pas s'engager sur internet, il doit contacter le secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements pour plus d'informations.

4.3 Nombre d'engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum d'engagés est fixé à 70, répartis-en 5 groupes de priorité : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3), RGT et non-prioritaires (NP).

Le classement « Promotion » est réservé aux pilotes non-prioritaires engagés sous le nom du pilote (pilote = concurrent).

4.4 Packs engagement

(Voir Règlement Particulier et Rallye Guide 2)

4.5 Matériel supplémentaire

(Voir Règlement Particulier et Rallye Guide 2)

4.6 Voitures admissibles

(Voir Règlement Particulier et Rallye Guide 2)



4.7 Droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGÉS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA	Suivant accord avec la FIA
CONCURRENTS ENGAGÉS DANS UN CHAMPIONNAT ANNEXE	Suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	Avec la publicité facultative de l'organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 7 400 € - Concurrents membres de l'équipage = 3 800 € Sans la publicité facultative de l'organisation - Concurrents non-membres de l'équipage = 9 400 € - Concurrents membres de l'équipage = 5 800 €
RECONNAISSANCES UNIQUEMENT	 1 500 €

4.8 Mode de paiement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par carte de crédit ou par virement bancaire :

Société
de Banque Monaco



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Titulaire du compte : Automobile Club Monaco

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12098	04125	10839904204	67
Agence de domiciliation : MONACO CENTRE			
IBAN : MC5812098041251083990420467			
Code BIC (Bank Identifier Code) : SDBMMCM2			
Routing BIC : NORDFRPP			

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.



Le justificatif de règlement doit être envoyé au secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements (**Vendredi 17 décembre 2021**).

4.9 Remboursement

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement serait refusé,
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu.

Dans tous les autres cas, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

5. PARC D'ASSISTANCE

5.1 Parc d'assistance

Le parc d'assistance sera situé à MONACO :

Adresse : Port Hercule

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **jeudi 13 janvier 2022 - 08h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 15 janvier 2022 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

5.2 Services disponibles au parc d'assistance

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC

Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Electricité
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

Services supplémentaires optionnels :

Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :

MONACO TELECOM

Christelle COZZI

Tél : +377 99 66 60 50

E-mail : contact.manifestations@monaco-telecom.mc



Location de cabines sanitaires mobiles :

MONACLEAN

Tel: +377 97 77 66 99

E-mail: infos@monaclean.com

SMADEC

Tel: +377 97 98 27 60

E-mail: smadec@smadec.mc

5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance

5.3.1 Critères environnementaux

(Voir Rallye Guide 2)

5.3.2 Règles

(Voir Rallye Guide 2)

6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

6.1 Procédure de demande

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner le(s) formulaire(s) (**Annexes 1 et 2**) aux autorités concernées.

7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

9. HELICOPTERES

9.1 Procédure d'enregistrement

Conformément au règlement de sécurité FIA 2022 et aux dispositions des autorités civiles aériennes intéressées, tout hélicoptère participant au Rallye doit être obligatoirement inscrit auprès de l'Organisateur.

Le formulaire d'inscription (**Annexes 3 et 4**) est à renvoyer avant le **vendredi 17 décembre 2021.**



Le montant des droits d'inscription auprès de l'Organisateur est de 2 000 € par machine pour toute la durée du Rallye (dont 500 € de frais de gestion non-remboursables si les conditions météorologiques sont défavorables et qu'aucun vol ne peut être effectué).

Le briefing des pilotes d'hélicoptères (présence obligatoire de tous les pilotes) aura lieu le **jeudi 20 janvier 2022**.

9.2 Compagnies d'hélicoptères

NON / SITE INTERNET	ADRESSE	E-MAIL	TEL
HELI AIR www.heliairmonaco.com	Héliport Monaco 98000 MONACO	isabelle@heliairmonaco.com	+377 92 05 00 50
MONACAIR www.monacair.mc	Héliport Monaco 98000 MONACO	info@monacair.mc	+377 97 97 39 00
AZUR HELICOPTERE www.azurhelico.com	Aéroport de Nice 06000 NICE	infos@azurhelico.com	+33 4 93 21 48 60

10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux Epreuves Spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du Rallye Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accrédité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation « 90^e Rallye Automobile Monte-Carlo » :

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	T. ISNARD	+377 97 98 49 72	t.isnard@allsportsmanagement.mc
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	B. OCCELLI	+352 445 890	b.occelli@european-sport.net

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer, présenter leur programme et s'équiper des « Pack Rallye » auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : rallye@acm.mc).

11. HOTELS

Monaco : <https://www.visitmonaco.com/fr/lieu/11/hotels>

Nice : <https://www.nicetourisme.com/hebergements>

Menton : <https://www.menton-riviera-merveilles.fr/sorganiser/ou-dormir/>



12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

14. MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

15. PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

16. PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir Guide du Rallye 2)

18. MEDIAS

18.1 Contacts

Président de la Commission Média M. Michel DOTTA

Responsable Communication et Médias M. Richard MICOUD

Tél : +377 93 15 26 31 - Port. : +336 07 93 79 51 - E-mail : rmicoud@acm.mc

Déléguée Médias FIA Mlle Vera DUSSAUSAYE

Tél : +41 22 544 45 48 - Port. : +41 78 978 96 99 - E-mail : vdussausaye@fia.com

18.2 Procédures d'accréditation

18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 90^e Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou Radio ne sera attribuée aux sites internet.

2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.



4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le **vendredi 31 décembre 2021**. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA :

https://www.fia.com/media-center/media_accreditation/World%20Rally%20Championship

2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco www.acm.mc avant le **vendredi 24 décembre 2021**.
3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2021).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
 - Le formulaire d'accréditation rempli ;
 - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
 - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
 - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2021 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Monte-Carlo ;
 - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Monte-Carlo 2022 ;
 - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Monte-Carlo 2022, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : accreditation@wrc.com



18.4 Accréditation photographes commerciaux

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) devront transmettre leur demande à : accreditation@wrc.com

18.5 Centres médias et d'accréditation

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.6 Conférences de presse FIA

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

18.7 Coordonnées médias des équipes

(Voir Guide du Rallye 2)

18.8 Couverture médiatique

(Voir Guide du Rallye 2)

19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE

(Voir Guide du Rallye 2)

20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES

(Voir Guide du Rallye 2)

21. COVID-19

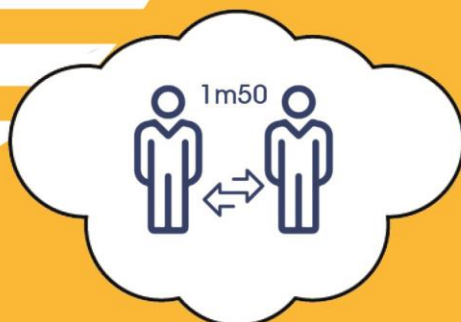
(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES PROTECT YOURSELF AND EACH OTHER

Se laver régulièrement les mains ou
utiliser une solution hydro-alcoolique
Wash your hands regularly or use an
alcohol-based hand sanitiser

Saluer sans serrer les mains ni faire
d'embrassades
No physical contact when greeting
friends or colleagues



Porter un masque dans les zones
obligatoires et quand la distance d'un
mètre ne peut pas être respectée
Wear a face mask in the specified
zones and when a distance of 1m
cannot be respected

Respecter une distance d'au moins
1m 50 avec les autres
Keep a safe distance of 1m 50
between you and others



CALENDRIER 2022 DES ÉPREUVES

- 17-23 janvier
90^e RALLYE MONTE-CARLO
- 27 janvier - 2 février
24^e RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE
- 30 avril
5^e MONACO E-PRIX
- 13-15 mai
13^e GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE
- 26-29 mai
79^e GRAND PRIX DE MONACO
- 19-23 octobre*
6^e E-RALLYE MONTE-CARLO
22^e RALLYE MONTE-CARLO ZENN

* Date à confirmer

Le Club

RESTAURANT - BAR PRIVÉ

Réservé aux Membres

Tél. +377 93 30 32 27

SERVICE INTER-MEMBRES

Renseignements touristiques

Conférences et Voyages

Revue officielle de l'ACM

23, Boulevard Albert I^{er} - 98000 MONACO

T. +377 93 15 26 00 - F. +377 93 25 80 08 - www.acm.mc

    @automobileclubmonaco



LA BOUTIQUE
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - MONACO
T. +377 97 70 45 35
laboutique@acm.mc
www.monaco-grandprix.com



Prendre un virage.



Alpine A110 Pure : consommation mixte WLTP (l/100 km) : 6,7. Émissions de CO₂ WLTP (g/km) : 152.
Gamme Alpine A110 : consommations mixtes WLTP (l/100 km) : 6,7-7,0. Émissions de CO₂ WLTP (g/km) : 152-158.
Plus d'informations sur www.alpinecars.com



ALPINE

